

## 30 avril 2022, un après-midi à travers les siècles

Belle sortie culturelle pour les 72 adhérents présents le 30 mai dernier, où notre promenade a commencé par le manoir de Cohardon à Ferrières – la-Verrerie, joyau du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle niché dans la verdure.



Yves et Soazig Le Breton nous ont accueillis avec beaucoup de gentillesse pour nous faire les honneurs de cette maison qu'ils aiment tant et dont ils prennent grand soin.

Philippe Toussaint, président des VMF et son épouse nous firent le plaisir de nous rejoindre et de suivre cette première sortie de la saison 2022 des VMF 61.

Yves Le Breton nous donna des précisions historiques sur la construction initiale du manoir, propriété de Claude de Launay, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Carrouges puis sur sa reconstruction - comme l'atteste l'inscription sur la façade en 1717 - par son descendant Georges de Launay de Cohardon, seigneur de la Brière, cornette dans l'escadron du Ménil-Froger.

Ce dernier eut plusieurs enfants de son mariage avec Louise Renée d'Ambry, dont Jacques-René de Launay de Cohardon, seigneur de la Brière et de Surille, gendarme du roi qui assura la descendance jusqu'en 1835. Son descendant, Alexandre-Paul de Launay, de son union avec Claire de Vanssay, n'eut que des filles dont Zélie-Charlotte mariée en 1853 à Charles-Anatole, comte de Préaulx, héritière de Cohardon, demeura sans postérité. Son neveu Henri Thomas des Chesnes hérita du manoir et des terres. Plusieurs propriétaires se succédèrent ensuite, jusqu'à son acquisition il y a dix ans par Yves et Soazig Le Breton.

Après avoir écouté ces explications, un groupe fit le tour du parc pendant qu'un autre admirait l'escalier et la salle des gardes dans la tour du XVI<sup>e</sup> siècle.

Notre deuxième rendez-vous eut lieu au manoir de Garenne à Roullée qui a probablement remplacé celui qui existait au XI<sup>e</sup> siècle, possession de la maison Talvas et dont la construction actuelle date du XVI<sup>e</sup> siècle.



Philippe Masquelier nous offrit un passionnant exposé sur la situation géographique de la propriété érigée sur une motte castrale, et sur les évolutions des bâtiments.

Acheté en 1684 par Mathurin Le Jariel, écuyer, le manoir resta dans sa descendance jusqu'en 1756, date à laquelle Garenne fut vendu à Pierre Cureau, négociant, échevin au Mans et conseiller du roi.

La révolution fut tragique pour Pierre Cureau et son gendre, Monsieur de Montesson pendant que Madame de Montesson, sa fille, émigra en Suisse pour n'en revenir qu'en 1801.

Garenne fut vendu comme bien national et le fils de Pierre Cureau en racheta une grande partie pour préserver le patrimoine de Madame de Montesson.

En 1829, Jean-Gabriel Lecointre, banquier, en devint acquéreur et aujourd'hui le manoir appartient aux descendants de l'une de ses héritières, Madame Masquelier.

A l'aide d'un plan cadastral, Philippe Masquelier nous proposa une visite des abords pour nous présenter les différentes étapes architecturales du bâtiment.

Notre dernière étape, le château de Launay-la Broudière à Marchemaisons nous fit découvrir une maison érigée au XIXe siècle dans un environnement paysager remarquable.



Emmeric et Paule-Jeanne Hutin nous ont reçus chaleureusement, heureux de nous faire partager leur coup de cœur pour cette construction Napoléon III.

Emmeric Hutin nous présenta les chantiers en cours, notamment la restauration de l'ensemble des façades qui se poursuit actuellement. Il nous a ensuite ouvert les portes de cette demeure pour nous faire découvrir son escalier central monumental.

Paule-Jeanne entraîna à sa suite un groupe pour admirer le parc et ses séquoias géants centenaires.

Jean-Luc Tissier, délégué adjoint, apporta ensuite des précisions historiques sur la transmission de cette propriété qui connut probablement des constructions successives avant cette dernière érigée en 1896.

La terre de Launay fut possédée en 1573 par René Le Tessier, sieur de Launay. Son descendant, Jean-Gabriel (1778-1826) épousa en 1799 Marie-Madeleine Turpin de Fontaines, fille d'un conseiller du roi, maître des eaux et forêts d'Alençon et sa petite-fille par son mariage, transmet le domaine à Optat Petibon de La Besnardière.

Son fils Raoul-Marie vendit La Broudière vers 1900 à un manufacturier, Louis-Eugène Chappat. Son fils, agent de change en était propriétaire en 1935.

A l'issue de cette présentation, ce bel après-midi s'acheva par un verre amical.